

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE DU CONGO

paraissant le jeudi de chaque semaine à Brazzaville

DESTINATIONS	ABONNEMENTS			NUMERO
	1 AN	6 MOIS	3 MOIS	
REPUBLIQUE DU CONGO	24.000	12.000	6.000	500 F CFA
	Voie aérienne exclusivement			
ETRANGER	38.400	19.200	9.600	800 F CFA

- Annonces judiciaires et légales et avis divers : 460 frs la ligne (il ne sera pas compté moins de 5.000 frs par annonce ou avis).
Les annonces devront parvenir au plus tard le jeudi précédant la date de parution du "JO".
□ Propriété foncière et minière : 8.400 frs le texte. □ Déclaration d'association : 15.000 frs le texte.

DIRECTION : TEL./FAX : (+242) 281.52.42 - BOÎTE POSTALE 2.087 BRAZZAVILLE - Email : journal.officiel@sgg.cg
Règlement : espèces, mandat postal, chèque visé et payable en République du Congo, libellé à l'ordre du **Journal officiel**
et adressé à la direction du Journal officiel et de la documentation.

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

- ARRETE -

TEXTE PARTICULIER

**MINISTRE DE L'INTERIEUR, DE LA DECENTRALISATION
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL**

- Modification de l'arrêté portant publication de
la liste des conseillers départementaux et
municipaux 1151

PARTIE NON OFFICIELLE

- ANNONCES -

A - Annonces légales..... 1153
B - Déclaration d'associations..... 1154

PARTIE OFFICIELLE**- ARRETE -****TEXTE PARTICULIER****MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE LA DECENTRALISATION
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL****MODIFICATION DE L'ARRETE PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DES CONSEILLERS
DEPARTEMENTAUX ET MUNICIPAUX**

Arrêté n° 5923 du 16 août 2017 portant modification de l'arrêté n° 5175 du 26 juillet 2017 portant publication de la liste des conseillers départementaux et municipaux à l'issue des élections locales, scrutin du 16 juillet 2017

Le ministre de l'intérieur, de la décentralisation
et du développement local,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 3-2003 du 17 janvier 2003 fixant l'organisation administrative territoriale ;

Vu la loi n° 11-2017 du 16 mars 2017 portant création du district de Bokoma ;

Vu la loi n° 12-2017 du 16 mars 2017 portant création du district de Kabo ;

Vu la loi n° 13-2017 du 16 mars 2017 portant érection de certaines communautés urbaines en communes ;

Vu la loi n° 14-2017 du 16 mars 2017 portant érection de la localité de Kintélé en commune ;

Vu la loi n° 19-2017 du 12 mai 2017 modifiant et complétant certaines dispositions des lois n°s 9-2001 du 10 décembre 2001, 5-2007 du 25 mai 2007, 9-2012 du 23 mai 2012, 40-2014 du 1^{er} septembre 2014 et 1-2016 du 23 janvier 2016 portant loi électorale ;

Vu le décret n° 2017-19 du 16 février 2017 relatif aux attributions du ministre de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local ;

Vu le décret n° 2017-365 du 17 août 2017 relatif à la cessation des fonctions du Gouvernement ;

Vu l'arrêté n° 5175 du 26 juillet 2017 portant publication de la liste des conseillers départementaux et municipaux à l'issue des élections locales, scrutin du 16 juillet 2017,

Arrête :

Article premier : L'article premier de l'arrêté n° 5175 du 26 juillet 2017 précité est modifié ainsi qu'il suit :

I. DEPARTEMENT DE POINTE-NOIRE

Au lieu de :

N°	Noms et prénoms	Formation politique	Circonscription électorale
1.	OMBANDZA (Prosper)	PCT	Loandjili
2.	MBOUMBA MADIELA (Philippe)	PCT	Loandjili

Lire :

N°	Noms et prénoms	Formation politique	Circonscription électorale
1.	NGATALI (Patrice)	PCT	Loandjili
2.	MAKOSSO (HYLENDO Christian)	PCT	Loandjili

II. DEPARTEMENT DU POOL

Au lieu de :

N°	Noms et prénoms	Formation politique	Circonscription électorale
1.	LANGUI TALAVANTSI (Arnaud)	Indépendant	Kinkala commune

Lire :

N°	Noms et prénoms	Formation politique	Circonscription électorale
1.	MIASSOBA (Jean Claude)	MCDDI	Kinkala commune

III. DEPARTEMENT DE LA LEKOUMOU

Au lieu de :

N°	Noms et prénoms	Formation politique	Circonscription électorale
1.	MOUYOYI IHOUNGOU (Daniel)	RDPS	Mayéyé

Lire :

N°	Noms et prénoms	Formation politique	Circonscription électorale
1.	TATY NSITOU née IHOU (Myriam)	Indépendant	Mayéyé

IV. DEPARTEMENT DES PLATEAUX

Au lieu de :

N°	Noms et prénoms	Formation politique	Circonscription électorale
1.	M'VIRI-SOSSO HONDJUILA (Franstevi)	UPDP	Ngo

Lire :

N°	Noms et prénoms	Formation politique	Circonscription électorale
1.	MPIA (Bernard)	UPDP	Ngo

V. DEPARTEMENT DE LA BOUENZA

Au lieu de :

N°	Noms et prénoms	Formation politique	Circonscription électorale
1.	NIAMA (Maxime)	MNLC	Mouyondzi

Lire :

N°	Noms et prénoms	Formation politique	Circonscription électorale
1.	NKOMBO (Edouard)	MNLC	Mouyondzi

VI. DEPARTEMENT DE LA SANGHA

Au lieu de :

N°	Noms et prénoms	Formation politique	Circonscription électorale
1.	NIAMAZOCK (Paul)	PCT	Ouessou 1

Lire :

N°	Noms et prénoms	Formation politique	Circonscription électorale
1.	MAKONDZO (Didace)	PCT	Ouessou 1

Le reste inchangé.

Article 2 : Le présent arrêté, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 16 août 2017

Raymond Zéphirin MBOULOU

PARTIE NON OFFICIELLE

- ANNONCES -

A - ANNONCES LEGALES

PricewaterhouseCoopers Tax & Legal, S.A
 88, avenue du Général de Gaulle
 B.P. : 1306, Pointe-Noire, République du Congo
 T: (242) 05 534 09 07/22 06 658 36 36
 www.pwc.com
 Société de conseil fiscal
 Agrément CEMAC N° SCF 1
 Société de conseils juridiques
 Société anonyme avec C.A.
 Au capital de FCFA 60 000 000.
 RCCM Pointe-Noire N° CG/PNR/09 B 1015
 NIU : M2006110000231104

FERMETURE ET RADIATION DE LA SUCCURSALE

GEOCEAN CONGO

Adresse : S/C Cegelec Congo, avenue du Havre
 Quartier de l'ORSTOM, B.P.: 1221
 Pointe-Noire, République du Congo
 RCCM : CG/PNR/15 B 107

Aux termes du procès-verbal des décisions du président de la société Geocan Sas, en date du 31 mars 2017, reçu au rang des minutes de Maître Salomon LOUBOULA, notaire à Pointe-Noire, le 11 juillet 2017, sous le répertoire n°104/2017 et enregistré auprès de la recette de l'enregistrement, des domaines et du timbre de Pointe-Noire centre, le 18 juillet 2017, sous le numéro 5452, folio 130/38, il a été décidé de la fermeture de la succursale de la société Geocan Sas, immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro CG/PNR/15 B 107.

Dépôt dudit acte a été effectué auprès du greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire en date du 2 août 2017, sous le numéro 17 DA 940.

La radiation de l'immatriculation de la succursale au registre du commerce et du crédit mobilier a été effectuée par ledit greffe, le même jour, sous le numéro 1650.

Pour avis

Le président

PricewaterhouseCoopers Tax & Legal, s.a
88, avenue du Général de Gaulle, B.P. : 1306
Pointe-Noire, République du Congo
T. (242) 05.173.40.9 07/22.06.658.36.36
www.pwc.com

Société de conseil fiscal
Agrément CEMAC N° SCF 1
Société de conseils juridiques
Société anonyme avec C.A.
Au capital de FCFA 10 000 000
RCCM Pointe-Noire N° CG/PNR/09 B 1015
NIU : M2006110000231104

FERMETURE DE LA SUCCURSALE

“HERCULES INTERNATIONAL DRILLING LTD”

Adresse : 5^e étage de l'immeuble Makassi
111, avenue Moe Vangoula, centre-ville
Pointe-Noire, République du Congo
RCCM CG/PNR/ 16 B 1167

Aux termes d'une résolution écrite unanime du conseil d'administration de la société Hercules International Drilling Ltd, en date du 6 avril 2017, reçue au rang des minutes de Maître Noël MOUNTOU, notaire à Pointe-Noire, en date du 13 avril 2017 sous le répertoire n° 243/MN/16, enregistrée le 19 avril 2017, Pointe-Noire (recette de Pointe-Noire centre), sous le numéro 2833, folio 73/28, les membres du conseil d'administration ont décidé la fermeture de la succursale “Hercules International Drilling Ltd” immatriculée au registre du commerce et de crédit mobilier (RCCM) de Pointe-Noire, sous le numéro CG/PNR/ 16 B 1167.

Dépôt dudit acte a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, en date du 5 mai 2017, sous le numéro 17 DA 504. La fermeture de la succursale du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) a été constatée par le greffe du tribunal de commerce, en date du 5 mai 2017, sous le numéro M2/17 - 984.

Pour avis

Le conseil d'administration

B - DECLARATION D'ASSOCIATIONS

Création

Département de Brazzaville

Année 2017

Récépissé n° 024 du 29 août 2017. Déclaration

au ministère de l'intérieur et de la décentralisation de l'association dénommée : “**FONDATION MAARIF DE TURQUIE**”, en sigle “**F.MMT**”. Association à caractère éducatif et social. *Objet* : former des enseignants pouvant exercer en Turquie ; suivre des activités scientifiques et de recherche de développement ; réaliser la publication et développer des méthodes pédagogiques. *Siège social* : 173, rue des Fleurs, arrondissement 3, Poto-Poto, Brazzaville. *Date de la déclaration* : 17 juin 2016.

Récépissé n° 210 du 21 août 2017.

Déclaration à la préfecture du département de Brazzaville de l'association dénommée : “**CONSEIL SUPERIEUR DE LA DIASPORA MALIENNE**”, en sigle “**C.S.D.M**”. Association à caractère socioculturel. *Objet* : défendre et représenter les intérêts de ses membres et faire des questions liées à l'immigration, l'épine dorsale de son activité tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Mali. *Siège social* : immeuble BURJ Yoka Bernard, situé sur le boulevard Denis Sassou-N'guesso, au rond-point la Coupole, centre-ville, arrondissement 3 Poto-Poto, Brazzaville. *Date de la déclaration* : 17 août 2017.

Année 2012

Récépissé n° 132 du 7 mars 2012.

Déclaration au ministère de l'intérieur et de la décentralisation de l'association dénommée : “**URGENCE RURALE**”, en sigle “**U.R**”. Association à caractère socio-économique. *Objet* : soutenir les populations vulnérables, les accompagner dans la construction d'un futur meilleur et répondre aux besoins des populations victimes des guerres et des catastrophes naturelles. *Siège social* : 180, rue Loubomo, Ouenzé, Brazzaville. *Date de la déclaration* : 7 février 2012.

Département de Pointe-Noire

Année 2013

Récépissé n° 0070 du 8 mai 2013.

Déclaration à la préfecture du département de Pointe-Noire de l'association dénommée : “**CENTRE DE SANTE-SAINTE ANNE POUR LE SUIVIE GRATUIT DES FEMMES ENCEINTES DEMUNIES**”. *Objet* : aider les jeunes femmes enceintes démunies dans les divers soins médicaux liés à cet état ; apprendre aux jeunes femmes enceintes à s'épanouir en apprenant un métier de leur choix, à éviter les grossesses non désirées ; apprendre aux jeunes femmes les bien-fondés de l'épargne. *Siège social* : quartier Mvou-Mvou, Pointe-Noire. *Date de la déclaration* : 20 février 2013.

Imprimé dans les ateliers
de l'imprimerie du Journal officiel
B.P.: 2087 Brazzaville